

Sainte Marie, le 30 décembre 2013

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 15 mars 2013**

.....  
Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 15 mars 2013 à 20 heures 15 en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

**Etaient présents** : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis – MARTIN Michel – BAINIER Georges – BOYER Georges – BRESSON Béatrice - GEORGE Jean-Claude - GLORIOD Gérard - GODAT Marie-Thérèse – GUERITTOT Geneviève - VALLAT Stéphanie - VIENNET Christian

**Absents excusés** : BISSOLI Michel – PARIS-JULLIEN Catherine  
M. BISSOLI Michel, absent, a donné procuration à M. MARTIN Michel, pour voter en son nom, lors de ce Conseil Municipal.

**Absent** : BIRINGER Frédéric  
Mme GODAT Marie-Thérèse a été nommée secrétaire.  
Compte-rendu du 08/02/2013 approuvé à l'unanimité.  
.....

**RAPPORT DES COMMISSIONS**

**Commission Bois Agriculture**

La vente des bois aura lieu à Voujeaucourt le 20 mars 2013.

**Commission Voirie Assainissement**

Dans le cadre de la reprise de la rue de Lougres, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'étudier les incidences sur la rue de la Rigole avec éventuellement la mise en sens unique de cette rue.  
Il décide de confier l'étude au bureau BEJ pour un montant de 950 € HT.

**Commission Permis de Construire**

**En cours** :

**DP** :

**MESSAGER Laurent** – 12 rue Georges Prudent – Piscine et abri de jardin -

**Retour DDT** :

**PC** :

**M. et Mme POUEMYDANETTE Jean-Louis et Isabelle** – rue de Désandans - Bâtiment de stockage automobiles - **ACCORDÉ le 24/01/2013**

**M. SAINTCLOUD Jean-Paul** – 18 rue de Lougres – Ouvertures Façades Est – **REFUSÉ le 20/02/2013**

**DP** :

**GELMINI Angélo** – 15 Grande Rue – Division en vue d'une construction – **ACCORDÉ sous condition le 26/02/2013**

**CU** :

**Me Eric GUICHARD** - 2 rue des Peurres Raies – **RÉPONDU le 07 mars 2013**

## Commission Affaires scolaires – Périscolaire

### Périscolaire

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention d'objectif Léo Lagrange pour l'année 2013. Après lecture de celle-ci, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer cette convention.

## Commission Bâtiments Cimetière

Le Maire demande à la commission d'étudier les possibilités d'accès piéton au cimetière depuis le parking.

## COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Sous la présidence de Denis GROSCLAUDE, le Maire, Philippe RINGENBACH étant sorti, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et compte administratif de 2012.

Celui-ci fait apparaître :

### Budget Commune

- Fonctionnement : un excédent de 201 797.76 €
- Investissement : un excédent de 60 806.52 €

### Budget Forêt

- Fonctionnement : un excédent de 39 519.77 €
- Investissement : un excédent de 39 004.80 €

### Budget Lotissement la Chauillère

- Fonctionnement : un excédent de 110 000 €
- Investissement : un déficit de 98 085.93 €

## AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2012 comme suit :

### Budget Commune

- d'inscrire au compte 1068 un report à nouveau de 128 290.48 € (RI)
- d'inscrire au compte 002 un report à nouveau de 73 507.28 € (RF)
- d'inscrire au compte 001 un report à nouveau de 60 806.52 € (RI)

### Budget Forêt

- d'inscrire au compte 002 un report à nouveau de 39 519.77 € (RF)
- d'inscrire au compte 001 un report à nouveau de 39 004.80 € (RI)

### Budget Lotissement la Chauillère

- d'inscrire au compte 002 un report à nouveau de 110 000 € (RF)
- d'inscrire au compte 001 un report à nouveau de 98 085.93 € (DI)

## LES TAXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2013.

Il les vote comme suit :

- Taxe d'Habitation : 14.63 %
- Taxe Foncière Bâti : 17.26 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 16.89 %
- Contribution foncière des entreprises : 19.32 %.

## **LES RYTHMES SCOLAIRES**

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit la réforme des rythmes scolaires dans les écoles primaires et instaure la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées. En raison des impacts de cette réforme sur l'organisation du temps scolaire et des aménagements importants à mettre en place, le Conseil Municipal, en concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves, demande le report à la rentrée scolaire 2014 de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

## **DIVERS**

### **Subventions**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer une subvention :

- De 10 % du montant du voyage avec un minimum de 25 € et un maximum de 50 €, par élève concerné
  - au Collège de Bart, soit 34, 50 € pour un élève supplémentaire concerné par le voyage en Provence.
  - au Collège Saint-Maimboeuf, soit 25 € pour un élève concerné par la semaine découverte à Prenovel.
  
- De 80 € au Moto-Club pour l'achat de coupes du Moto-Cross du 14 avril 2013.

**Le Maire, Ph. RINGENBACH**